

Parlons ADO - 002-2023-M32

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Parlons ADO » dont la finalité est :

- Identifier les personnes cibles afin de leur transmettre un lien de connexion pour participer aux visioconférences (mail et sms)
- transmettre des questionnaires forms (anonymes) pour procéder à l'évaluation de l'action et repérer d'éventuel besoins.

Données d'identification : nom _ prénom _ date de naissance assuré _ adresse _ téléphones _ mail _ âge enfant

Vie personnelle : Situation maritale

Vie professionnelle : Salarié _ non salarié actifs

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole jusqu'au 30 juin 2023.

L'accès aux données est réservé aux travailleurs sociaux en charge de l'action , aux travailleurs sociaux du service, aux responsables de service, au chargé de mission et au service digital.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un :

- Droit d'accès : DPO de la Caisse de MSA dont dépend la personne concernée
- Droit de rectification : DPO de la Caisse de MSA dont dépend la personne concernée
- Droit d'opposition : DPO de la Caisse de MSA dont dépend la personne concernée

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07